

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE ABRAHAM & ISAAC » en abrégé « E.A.I »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAUX NON LOIN DE LA COUR D'APPEL DE COMMERCE  
D'ABIDJAN., Lot 32312, Ilot 263

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23-11-2022 , et enregistrés au CEPICI le 28-11-2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE ABRAHAM & ISAAC »

en abrégé « E.A.I »

Objet: TRAVAUX INDUSTRIELS, TRAVAUX BTP, SERVICES DIVERS, TRANSPORTS MARCHANDISES ET PERSONNELS, DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAUX NON LOIN DE LA COUR D'APPEL DE COMMERCE  
D'ABIDJAN., Lot 32312, Ilot 263

Dirigeant(s) M ATSE BERNARD ABRAHAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11150 du 12/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68138/GTCA/RC/2022 du 12/12/2022

